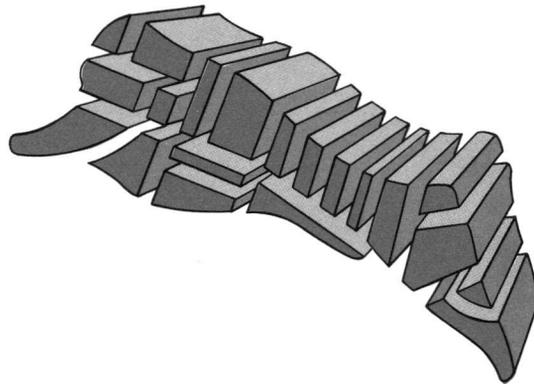




LIBR-01051



**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA MISE EN MARCHÉ
DU BOEUF ET DU VEAU**

**RÉSEAU D'INFORMATION DU
MARCHÉ DU BOEUF:
SITUATION ET EXIGENCES**

Compte rendu de recherche n° 8
par
H. Bruce Huff

Traduction

Ottawa
Février 1976

AC4C
c.1

PROPERTY OF - PROPRIÉTÉ DU
PRIVY COUNCIL OFFICE
BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA MISE EN MARCHÉ
DU BOEUF ET DU VEAU**

**RÉSEAU D'INFORMATION DU
MARCHÉ DU BOEUF:
SITUATION ET EXIGENCES**

Compte rendu de recherche n° 8
par
H. Bruce Huff

Traduction

Ottawa
Février 1976

LE MINISTRE DE L'APPROVISIONNEMENT
ET DES SERVICES CANADA
LE BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ
OTTAWA
K1A 0S9

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1976

En vente par la poste:

Imprimerie et Édition
Approvisionnement et Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

ou chez votre libraire.

N° de catalogue CP32-22/1976-8F Prix: Canada: \$1.50
ISBN 0-660-00798-3 Autres pays: \$1.80

Prix sujet à changement sans avis préalable.

R E M A R Q U E

Le présent compte rendu a été rédigé à la demande de la Commission royale d'enquête sur la Commercialisation du boeuf et du veau afin d'aider celle-ci à remplir son mandat. Les analyses et les conclusions contenues dans le présent rapport n'engagent que la responsabilité de l'auteur et ne représentent pas forcément la pensée de la Commission.

Avant-propos

Nous remercions, pour l'aide précieuse qu'ils ont apportée à la rédaction de ce rapport, Mme Arlene Pede, de la Commission, M. Nelson Longmuir et le D^r Jim Lowe, Agriculture Canada, et la Division de l'agriculture de Statistique Canada. Nous remercions aussi les membres du gouvernement et les industriels avec qui nous avons eu de nombreuses rencontres au cours des deux dernières années.

Nos remerciements s'adressent également à Mme Ruth Goddard qui s'est occupée de la publication du présent document.

Février 1976
Ottawa

Le directeur de la recherche,
H. Bruce Huff

Table des matières

	<u>Page</u>
Avant-propos	iv
Table des matières	v
1. Introduction	1
2. Rôle du réseau d'information du marché	4
3. Statistiques de l'industrie du boeuf - en quoi elles consistent et comment on les réunit.	9
4. Étude générale des données sur le boeuf	21
5. Besoin de renseignements sur la mise en marché pour la prise de décisions dans l'industrie du boeuf.	29
6. Résumé et conclusions	39
Références	43
Tableaux annexés	47

1. INTRODUCTION

Le problème

Pour réussir dans un marché où joue la concurrence, il faut avoir des renseignements exacts sur la situation de ce marché et il faut que tous ceux qui ont des décisions à prendre puissent obtenir ces renseignements. En ce qui concerne l'industrie du boeuf au Canada, bien qu'on ait pu réunir un très grand nombre de données et les diffuser, le réseau de renseignements a fait l'objet de critiques de plus en plus vives. On se plaint que les renseignements ne sont pas dignes de foi, qu'ils sont tendancieux, en retard et incomplets. On reproche aux services qui les fournissent d'être imperméables aux changements, trop rigides pour se plier aux besoins des utilisateurs et de se perdre dans le fatras des bureaucraties. Les gouvernements provinciaux, les groupes de producteurs et les associations commerciales ont essayé d'aider leur clientèle en établissant des programmes appropriés.

Le gouvernement fédéral a admis sa responsabilité, mais, en même temps, il a constaté que la collecte des renseignements coûte cher et qu'il est difficile d'établir des priorités dans ce domaine. Ce n'est pas sur le marché même qu'on peut obtenir des renseignements valables. Les utilisateurs, en général, éprouvent des difficultés à définir leurs besoins. En outre, les vieux programmes et les vieilles méthodes ont la vie dure, et les ressources disponibles pour évaluer les exigences en matière de données sont malheureusement limitées.

La présente étude a pour but de répondre aux nombreuses questions que l'on se pose au sujet du réseau de renseignements. Pourquoi les utilisateurs s'y intéressent-ils tellement à l'heure actuelle? Est-il devenu subitement périmé? S'agit-il de problèmes profonds ou de problèmes superficiels? Qui devrait contrôler ce réseau? Suffirait-il d'y affecter des fonds plus importants pour le rendre plus efficace?

Objectifs

Objectifs précis de la présente étude:

1. Etudier la nature et la source des renseignements fournis par le service fédéral d'étude du marché en ce qui concerne le boeuf.
2. Evaluer l'exactitude, la précision et l'actualité des renseignements fournis par les services publics et leur importance pour les prises de décision.

3. Déterminer la nature, la qualité et l'actualité que l'on doit exiger des renseignements commerciaux lorsqu'il s'agit de prendre une décision dans l'industrie du boeuf, et
4. Proposer des changements fondamentaux concernant la nature et le type des renseignements dont les utilisateurs ont besoin.

Portée de l'étude

Seules les données fournies par les deux services du gouvernement fédéral, Statistique Canada et Agriculture Canada sont évaluées.

L'étude donne des indications aussi complètes que possible sur toutes les statistiques habituellement réunies et/ou établies par Agriculture Canada et Statistique Canada concernant:

- (a) les prix du bétail sur pied, des carcasses et des morceaux pour la vente au détail;
- (b) les ventes de bétail sur pied, du boeuf en particulier;
- (c) des transactions commerciales concernant le bétail sur pied, le boeuf en particulier;
- (d) la quantité de bétail sur pied dans les fermes;
- (e) les stocks de boeuf en entrepôt;
- (f) la consommation de boeuf;
- (g) les prix des sous-produits;
- (h) le revenu et les dépenses agricoles, et
- (i) l'interprétation des indications fournies par le marché et des perspectives.

Nous inclurons en outre dans cette étude les caractéristiques ou la définition de statistiques mentionnées, la méthode employée pour les réunir et la façon de les évaluer, sans oublier la méthode de diffusion. Cette documentation représente un premier essai pour rassembler tous les renseignements concernant la commercialisation du boeuf et fait ressortir la nécessité d'avoir un guide de ce genre portant sur l'industrie du boeuf.

Pour que ces renseignements soient valables, il faut accorder une attention particulière à certaines statistiques essentielles telles que le prix du bétail sur pied, la quantité de bétail dans les fermes, le prix des carcasses, le prix de la viande au détail, le prix des sous-produits et les perspectives du marché. Cette seule énumération donne une idée de certains des changements qui s'imposent dans l'organisation du réseau de renseignements.

L'étude indique les besoins de deux catégories d'utilisateurs en matière d'information; il s'agit de ceux qui ont besoin de connaître l'état du marché pour des fins commerciales et de ceux qui s'intéressent aux perspectives et aux conclusions que l'on peut tirer de la situation du marché pour faire des plans d'avenir. La méthode suivie a consisté à organiser un réseau de renseignements susceptible d'aider les clients de ces deux catégories à prendre une décision. Ainsi la documentation supplémentaire exigée peut s'obtenir en comparant les besoins exposés avec la nature des renseignements donnés dans la première partie de l'étude ou en les confrontant aux sources d'information dont on dispose.

Nous examinons aussi dans la présente étude les services d'information actuels et nous proposons de nouvelles méthodes pour rassembler, analyser et diffuser les renseignements.

Grandes lignes du rapport

Dans la seconde partie, nous insistons sur l'importance du réseau de renseignements en ce qui concerne le boeuf et indiquons les objectifs d'un réseau efficace. Dans la troisième partie, nous décrivons les statistiques actuellement publiées par le gouvernement fédéral et la façon dont elles ont été recueillies. Dans la quatrième partie, nous évaluons ces renseignements en fonction des critères établis dans la deuxième partie. La cinquième partie indique quelques-uns des besoins des utilisateurs de données. Dans la dernière partie, nous recommandons des changements.

2. RÔLE DU RÉSEAU D'INFORMATION DU MARCHÉ

Les renseignements sur la commercialisation du boeuf groupent des données utiles qui permettent aux agents du secteur privé de prendre des décisions, qu'il s'agisse des producteurs, des conditionneurs, des détaillants ou des consommateurs intéressés aux transactions du marché, et au gouvernement de suivre ou d'appliquer les programmes relatifs au commerce du boeuf.

La qualité et l'ampleur de ces renseignements sont des éléments importants pour organiser la commercialisation du boeuf. C'est de ceux-ci que dépendent en effet les prises de décisions, puisqu'ils ont une action sur l'esprit de concurrence et permettent de déterminer la meilleure façon de répartir les ressources à la fois dans l'immédiat et dans l'avenir. Par conséquent, tout progrès dans le fonctionnement du réseau d'information desservant un marché influera sur les activités de ce marché en le rendant plus compétitif et, dans l'ensemble mieux exploité.

Dans l'industrie du boeuf, le réseau d'information joue un rôle particulièrement important puisque des changements parfois profonds surgissent fréquemment dans l'offre et la demande. Bien plus, il peut y avoir un décalage de nombre d'années entre le moment des prévisions et celui de la production, ce qui accroît davantage le besoin d'un bon réseau d'information. On peut en mesurer l'efficacité lorsque l'on constate une meilleure attribution des subventions et une répartition plus équitable du revenu de ceux qui profitent du marché. De plus, si les participants ont conscience que le réseau d'information est valable, les transactions commerciales s'amélioreront grâce à l'espacement des chutes de prix et des fluctuations de l'offre, ce qui permettra d'utiliser les services et les possibilités du marché de façon plus uniforme. De plus, les lignes de conduite et les programmes des gouvernements s'inspireront des renseignements fournis par un programme solide d'information sur la commercialisation.

Les fluctuations des prix donnent des indications sur la quantité de viande que les consommateurs exigent, indications dont les producteurs, les conditionneurs et les entrepôts doivent tenir compte. Le service d'information du marché a pour rôle de fournir des renseignements sur les sautes de prix, l'étendue et la nature des transactions, à ceux qui ont des décisions à prendre. Les participants utilisent aussi les renseignements sur l'offre, le niveau d'activité du marché, les mouvements de la production, etc., pour enrichir leurs données sur les prix lorsqu'ils doivent prendre une décision.

On peut classer en deux catégories les renseignements sur le marché:

- (a) renseignements qui se rapportent aux conditions habituelles du marché, et
- (b) étude du marché et perspective.

Les entreprises ont besoin d'obtenir des renseignements sur le marché à des fins commerciales; elles doivent prendre en effet, à très court terme, la décision d'acheter et de vendre en temps opportun et à l'endroit voulu, une certaine quantité de marchandises d'une qualité déterminée. Dans ce cas, la rapidité avec laquelle les informations sont recueillies et diffusées a beaucoup d'importance, et il faut des données provenant de marchés différents aussi nombreux que possible. Un bon réseau d'information permet aux firmes, grandes et petites, d'acheter et de vendre aux mêmes prix des produits de la même qualité (compte tenu de l'époque, du lieu, de la nature de la marchandise) et impose des prix pour les différentes qualités correspondant aux frais causés par les changements qui interviennent dans les caractéristiques à la suite de l'entreposage, du conditionnement et du transport.

Les renseignements sur le marché et les perspectives qu'il semble offrir sont nécessaires pour prendre dès maintenant des décisions qui aboutiront dans l'avenir à de meilleures transactions ou pour s'assurer que les ressources sont utilisées de façon que la production future comporte les caractéristiques les plus favorables en ce qui concerne l'époque, la nature et le lieu.

Le réseau d'information du marché est aussi utilisé par les chargés de recherche qui analysent l'organisation et le cours des opérations et mettent au point de nouvelles méthodes de prévisions pour l'offre et la demande. Il est également utilisé par les membres du public qui doivent prendre des décisions pour réviser les procédures et les programmes existants et en établir de nouveaux.

Le réseau d'information du marché relève en grande partie de deux ministères fédéraux, Statistique Canada et Agriculture Canada. Nous étudions plus bas la structure et les fonctions respectives de ces ministères. Ils assument quatre responsabilités fondamentales:

- (a) rassembler les données de base ou les données brutes que l'on peut retirer de l'examen des transactions du marché ou de l'état des stocks
- (b) établir des statistiques d'ensemble d'après les données de base

(c) analyser, compiler, et/ou interpréter les données et

(d) diffuser les informations aux utilisateurs.

La réunion des données de base est extrêmement importante du fait que les erreurs à ce niveau ne peuvent être rectifiées par la suite. On obtient les données sur le boeuf par voie d'enquête par correspondance, par des entrevues sur place, et par les rapports d'agents de la réglementation qui ajoutent cette tâche à leurs fonctions habituelles.

Le traitement des données comporte la réunion d'un grand nombre de réponses sur des sujet particuliers, par exemple: transactions du marché, réponses de firmes, ou nombres d'autres éléments et, en les combinant les unes aux autres, grâce à certaines méthodes statistiques, on obtient des renseignements valables sur l'industrie du boeuf.

La compilation, l'analyse et l'interprétation mettent en lumière des informations supplémentaires tirées des données de base ou des données fondamentales. Par exemple le nombre de bêtes abattues peut être comparé avec certains points de repère pour indiquer la consommation par tête d'habitant. On peut analyser les prix dans la perspective d'un déroulement prévu des faits, à la suite de précédents, à la lumière des tendances qui se manifestent habituellement ou d'un mouvement cyclique. Les manifestations peuvent être interprétées comme les conséquences déjà connues de certains faits; ainsi on pourrait calculer le niveau de consommation en fonction du prix du boeuf et du porc et du revenu du consommateur.

On peut envisager la diffusion de différentes façons. La plus utilisée est la voie de la presse et la voie postale. Il arrive pourtant que des informations sur le boeuf, en particulier les nouvelles du marché, soient diffusées par la radio, les quotidiens, la T.V., le télex, les fac-similiés, etc.

Un réseau collectif d'information du marché pour l'agriculture (c'est-à-dire une agence centrale) représente la meilleure solution possible parce que c'est la façon la plus économique de réunir, de traiter et de diffuser les données pour un marché caractérisé par un grand nombre de firmes et de participants. Les plus petites firmes et les particuliers ne pourraient pas supporter les gros frais d'investissement nécessaires pour obtenir des informations, et si chacun travaillait de son côté, on n'aurait pas une notion claire des activités du marché.

En outre, le réseau d'information du marché a été établi par le gouvernement, et, il est donc financé par tous les contribuables; en effet, les utilisateurs ne sont pas les seuls à profiter d'un bon réseau d'information; les consommateurs en tirent eux aussi un avantage appréciable puisque ce réseau contribue à diminuer les prix de la marchandise et à en améliorer la qualité. Le gouvernement a également l'autorité que lui confère la loi pour obtenir des renseignements confidentiels auprès des firmes privées. Les gouvernements ont en outre le devoir de rendre le marché compétitif en permettant aux petites firmes d'avoir les mêmes informations que les grandes.

L'objectif des agences d'information est de fournir les meilleurs renseignements possible. Une des principales difficultés qu'éprouvent ces agences dans l'accomplissement de leur tâche, c'est que le prix de leur produit (la valeur de l'information) est absolument inconnu. Alors que cette entité produit de l'information, et peut en préciser le prix de revient ainsi que les différents coefficients se rattachant aux activités de production (rassemblement des données, traitement, diffusion), elle est incapable de déterminer avec justesse quel genre d'information doit être produit, ni son degré d'exactitude ou d'actualité ni sa nature.

Deux ministères fédéraux se partagent la responsabilité de fournir l'information sur le boeuf. Statistique Canada, comme il est précisé à l'article 3 de la nouvelle Loi sur la statistique (promulguée le 1^{er} mai 1971), a le pouvoir et la responsabilité de rassembler ou de contrôler l'ensemble des statistiques des ministères des gouvernements fédéral et provinciaux pour éviter un double emploi, conseiller tous les ministères fédéraux sur la collection, la compilation et la publication de la documentation d'ordre statistique, et pour établir et développer un ensemble cohérent de statistiques économiques.

Le Ministère se divise en six sections, dont deux s'occupent des données sur le boeuf; celles-ci comprennent quatre directions et six divisions. Les données sur le boeuf sont souvent rassemblées uniquement pour les besoins du Ministère (par exemple, les Comptes nationaux); ce ne sont pas forcément les plus utiles aux hommes d'affaires qui ont des décisions à prendre dans l'industrie du boeuf. La Division de l'agriculture s'intéresse surtout aux enquêtes périodiques sur le bétail sur pied et sur la viande de boucherie. Quant aux autres données, elle se contente simplement de renseignements fournis par des sources extérieures et les publie sans s'occuper de la nature de la documentation ni de la méthode utilisée pour rassembler les données et les traiter. La Division du recensement est chargée du recensement agricole qui a lieu tous les cinq ans. La Division des prix s'occupe

des prix de détail et des prix de gros. Quant à la Division du commerce, elle obtient des agents en douane des renseignements sur le volume et la valeur des marchandises. La Division des industries primaires et manufacturières recueille des informations sur la production de boeuf. La Division des transports et communications possède des renseignements sur les expéditions de boeuf.

Vu ses pouvoirs de réglementation, Agriculture Canada rassemble une documentation considérable grâce à son personnel sur place. Les employés de la Division des bestiaux peuvent fournir des renseignements sur les prix et les ventes dans les parcs à bestiaux publics et sur le classement des carcasses de boucherie. Les données sur l'abattage et la commercialisation sont fournies par la Direction de l'hygiène vétérinaire. De plus, les services d'information du marché recueillent les renseignements sur les prix des carcasses, grâce à un questionnaire adressé par la poste aux conditionneurs.

La Direction de l'économie prépare et distribue une analyse du marché et de ses perspectives.

On peut juger l'efficacité d'un réseau d'information du marché en ce qui concerne le boeuf d'après les critères suivants:

- (a) il fournit des renseignements de base, clairement définis et bien choisis pour établir des statistiques;
- (b) les renseignements sont exploitables, c'est-à-dire faciles à obtenir, complets, actuels, exacts et étendus;
- (c) il diffuse les informations sous la forme la plus pratique pour les utilisateurs, par les moyens les plus accessibles et au moment le plus opportun;
- (d) il évalue sans cesse ses méthodes et les modifie en fonction des besoins changeants des utilisateurs, des changements dans la structure du marché et dans les techniques de collecte, de traitement et de diffusion des données;
- (e) il offre les meilleures informations et les plus complètes pour établir le prix de revient le plus avantageux pour le fournisseur et le client.

3. STATISTIQUES DE L'INDUSTRIE DU BOEUF - EN QUOI ELLES CONSISTENT
ET COMMENT ON LES RÉUNIT

Cette troisième partie donne une description complète des statistiques que publie le gouvernement fédéral sur le boeuf; elle indique la méthode utilisée pour les établir, la façon dont elle les diffuse et la fréquence de leur diffusion. On étudie dix sortes de données.

Prix du boeuf

i) Prix du bétail sur pied. Agriculture Canada note les prix quotidiens du veau et du bétail sur pied pratiqués dans neuf parcs à bestiaux publics¹ pour les 28 catégories suivantes:

- a) quatre catégories de bouvillons et quatre catégories de taures (A1, 2, A3, 4, B et C) avec deux catégories de poids pour les bouvillons A1, A2 (plus et moins que 1 000 livres et deux catégories de poids pour les taures A1, 2 (plus ou moins de 850 livres);
- b) trois catégories de vaches (D1, 2, D3, D4);
- c) taureaux (E);
- d) trois catégories de poids pour les bons bouvillons d'engrais (plus de 800 livres, de 700 à 800 livres, de 500 à 600 livres);
- e) trois catégories de poids pour les bonnes taures (plus de 700 livres, de 600 à 700 livres, de 500 à 600 livres);
- f) trois catégories de poids pour les bons veaux mâles (500 à 600 livres, 400 à 500 livres, au-dessous de 400 livres);

¹ Les neuf parcs à bestiaux publics sont situés à Edmonton, Calgary, Lethbridge, Regina, Saskatoon, Prince Albert, Winnipeg, Toronto et Montréal. Sauf pour Lethbridge, Regina et Prince Albert, les prix sont publiés toutes les semaines.

- g) trois catégories de poids pour les bonnes génisses (400 à 500 livres, 300 à 400 livres, au-dessous de 300 livres);
- h) trois catégories de veaux d'abattage (bons, boucherie, et ordinaire, tous les poids);
- i) vaches d'engrais

Les prix sont donnés sous forme de marges et s'appliquent au volume des ventes en général, soit 80% des transactions. L'inspecteur des viandes d'animaux sur pied combine l'examen des tickets des droits de pesage, les conversations avec les commerçants et l'assistance aux ventes pour établir son estimation concernant la marge des prix pour chacune des catégories ci-dessus. L'inspecteur estime ce que sera éventuellement la qualité de la carcasse d'après l'animal vivant afin d'indiquer les prix de l'animal vivant en fonction de la qualité. La marge des prix pour une semaine s'obtient en rassemblant les marges des prix journalières et à partir de là, en évaluant le prix moyen qui est considéré comme la "moyenne" hebdomadaire. On diffuse ces prix tous les mois² et tous les ans en même temps que la moyenne pondérée des prix hebdomadaires. Ces prix sont portés à la connaissance du public de la manière suivante:

- a) prix quotidiens - radio, journaux, téléphone, fac-similé;
- b) les prix hebdomadaires figurent dans le Rapport sur le marché des bestiaux et de la viande au Canada;³
- c) les prix mensuels figurent dans le Rapport sur le marché du bétail et de la viande au Canada;
- d) les prix annuels se trouvent dans la Revue du marché du bétail et dans Statistique du bétail et des produits animaux;

² Les prix sont notés mensuellement pour les bouvillons ordinaires de taille moyenne (600 livres et plus et au-dessous de 600 livres) et pour les taures ordinaires de taille moyenne (500 livres et plus et au-dessous de 500 livres)

³ Les références complètes se trouvent aux pages 44 et 45.

ii) Prix de carcasses

Pour les carcasses de bouvillons A1, A2, A3 et A4 (entre 500 et 700 livres), et pour les carcasses des taures de même qualité (entre 450 et 550 livres) ainsi que pour les carcasses de vaches D2, Agriculture Canada note les prix hebdomadaires dans sept régions. On obtient ces prix au moyen d'une enquête par correspondance, hebdomadaire et bénévole, dans 59 abattoirs tous membres du Conseil des abattoirs. Ces firmes fournissent les prix moyens des ventes au détaillant, du lundi au jeudi. Dans la région de Québec cependant, la moyenne comporte aussi les prix de vente des carcasses au grossiste. On calcule la moyenne de ces catégories de prix hebdomadaires pour établir les prix annuels qui sont publiés dans la Revue du marché du bétail.

iii) Autres prix de bovins de boucherie

Aux Etats-Unis on publie de la même manière qu'au Canada, toutes les semaines et tous les ans, les prix des bouvillons de choix, à Omaha, et des veaux de choix et bons, à Saint-Paul.

Un indice des prix de vente industriels, à partir des abattoirs, pour le boeuf et le veau sont connus au moyen d'une enquête par correspondance de Statistique Canada et publiés mensuellement dans le bulletin Prix et indices de prix.

iv) Prix de détail du boeuf

Statistique Canada rassemble tous les mois, les prix du boeuf au détail dans six centres de coupe de viande au détail du Canada. Ces prix sont notés toutes les semaines à partir du premier vendredi du mois. Les morceaux sont: le bifteck de surlonge, le bifteck de ronde (désossé), les côtes de choix, le rôti de palette, le bas de palette, le boeuf à ragoût et le boeuf haché. Les prix de ces morceaux sont inscrits à l'indice des prix (depuis septembre 1971) et diffusés tous les mois dans le bulletin Prix et indices des prix, et tous les ans dans la Statistique du bétail et des produits animaux.

Ventes et mouvements interprovinciaux

i) Parcs à bestiaux

Dans les neuf parcs à bestiaux publics, le nombre de bovins reçus est enregistré chaque semaine, chaque mois et chaque année. On note mensuellement et annuellement les ventes, par qualité, en utilisant les mêmes catégories que pour les prix quotidiens; les ventes suivant l'origine sont notées à partir des rapports de la section de dépôt. Ces dernières sont fractionnées annuellement selon la qualité. Toutes les semaines, on note les ventes faites par les parcs à bestiaux publics pour les centres d'engraissement, les centres d'abattage, pour l'exportation ou pour d'autres destinations. Agriculture Canada fournit ces données et elles sont notées de la même manière que les données relatives aux prix du bétail sur pied.

ii) Abattoirs

Les abattages de boeufs et de veaux sont notés toutes les semaines, par province, pour les centres inspectés par le gouvernement fédéral. Ces abattages sont aussi notés tous les mois selon le sexe. Les poids moyens des carcasses ont été récemment obtenus grâce à des enquêtes dans les centres et notés toutes les semaines, selon le sexe. L'énumération complète est inscrite tous les mois, mais porte sur le poids moyen des carcasses pour toutes les catégories de bétail. Ce sont les inspecteurs fédéraux des viandes qui recueillent ces données dans les abattoirs. Les classements, pour chaque catégorie officielle de qualité, sont notés toutes les semaines pour toutes les carcasses dans les centres inspectés par les gouvernements provinciaux et fédéraux. Toutes les semaines, on enregistre les animaux reçus dans les centres en provenance des marchés publics et de toutes les autres origines. Toutes ces données figurent dans le Rapport sur le marché du bétail et de la viande au Canada et dans le Rapport sur le commerce de la viande (Supplément mensuel).

Les statistiques sur les abattages de boeufs et de veaux dans les abattoirs inspectés ou non sont obtenues à partir d'une enquête trimestrielle par correspondance, de Statistique Canada, (tous les mois en Ontario, Colombie-Britannique, Alberta et Ile-du-Prince-Edouard). Les statistiques sur l'abattage dans les fermes sont obtenues par Statistique Canada, grâce à une enquête semi-annuelle, par correspondance, faite auprès des producteurs et intégrées à l'ensemble des statistiques de production indiquées dans la brochure Statistique du bétail et des produits animaux.

iii) Expéditions de boeufs vivants d'une province à une autre.

Les expéditions de bovins d'une province aux parcs à bestiaux ou aux abattoirs d'une autre province sont enregistrées, par mois et par année. Elles sont obtenues grâce aux indications fournies par les inspecteurs des marchés aux parcs à bestiaux et par les agents de classement de la qualité aux abattoirs. Sont également notées les expéditions quotidiennes et mensuelles, par chemin de fer, de boeufs et de veaux en provenance de Winnipeg et de l'Est et à destination de l'Ontario, du Québec et des Maritimes, et réparties entre les différents centres de destination où les boeufs sont abattus, conditionnés puis vendus aux parcs à bestiaux (surtout pour le conditionnement). Les données sont fournies par les deux compagnies de chemin de fer. Elles sont fournies de la même façon pour la vente de bétail sur pied, en fac-similé (tous les jours) Rapport sur le commerce du bétail et de la viande, Supplément mensuel et Revue du marché du bétail.

iv) Expéditions de boeuf à partir des centres de conditionnement.

Statistique Canada se procure le volume mensuel des expéditions en provenance des centres de traitement et d'abattage des bêtes pour les catégories de boeuf suivantes:

Fraîche et congelée

- a) boeuf
- b) boeuf en morceaux préparé
- c) quartier de boeuf préparé
- d) boeuf et bifteck haché
- e) boeuf haché façonné (steakettes, boulettes)
- f) veau

Boeuf mariné ou salé et séché

Boeuf fumé

On note aussi les abattages de bétail dans les établissements publics ou privés (nombre de têtes de bétail et valeur d'achat) et les achats de boeuf et de veau habillé sont aussi notés. Ces données sont réunies au moyen d'une enquête par correspondance menée auprès des usines de conditionnement et sont publiées tous les mois dans Certaines viandes et préparations de viandes et tous les ans dans Abattage et conditionnement.

Commerce

i) Bétail

Agriculture Canada fait connaître la quantité de têtes de bétail exportées par an et par semaine vers les Etats-Unis d'Amérique, à partir de l'est et de l'ouest du Canada. Il s'agit des catégories suivantes:

- Abattage et engraissement:
Bêtes pour l'engraissement ou pour l'abattage
 - plus de 700 livres
 - de 200 à 700 livres

- Elevage:
Pour la qualité ou pour la race
 - vaches laitières
 - taureaux laitiers
 - vaches de boucherie
 - taureaux de boucherie

- Veaux d'abattage

La quantité, par province, de têtes de bétail (bovins et veaux) que les Etats-Unis importent, par an, et, par semaine, pour l'abattage ou l'engraissement, est publiée dans le Rapport sur le commerce du bétail et de la viande au Canada et la Revue du marché du bétail. Ces données ont été fournies par les classeurs de carcasses dans les usines de conditionnement du bétail abattu et par les vétérinaires, aux bureaux de douane, en ce qui concerne les importations de bétail pour l'engraissement; on a consulté aussi à cette fin les certificats d'hygiène vétérinaire pour les animaux exportés.

Statistique Canada publie un autre ensemble de données mensuelles concernant les exportations de veaux et de bovins pour l'ensemble du Canada, et le nombre et la valeur en dollars de têtes de bétail pour chaque province, dans les catégories suivantes:

- i) bêtes de race laitière
- ii) bêtes de race non dénommées ailleurs (n.d.a.)
- iii) race laitière SP, 200 livres et plus
- iv) race laitière, moins de 200 livres
- v) animaux n.d.a. moins de 200 livres
- vi) animaux n.d.a., 200 à 450 livres
- vii) animaux n.d.a., 451 à 700 livres
- viii) animaux n.d.a., plus de 700 livres

En ce qui concerne les importations, seuls les chiffres relatifs aux catégories (i) et (ii) citée plus haut sont publiés, et à une autre catégorie (iii) pour tous les autres bovins (n.d.a.). Ces documents sont enregistrés quand ils arrivent à Statistique Canada (c'est-à-dire que les délais survenant au cours de la réunion des documents d'exportation ou de leur acheminement postal influent sur les statistiques). Les déclarations en douane évaluent en dollars canadiens le prix du bétail à l'exportation, franco de port au point d'embarquement (c'est-à-dire, sans les frais de transport, d'assurance, de manipulation, etc.). De même, les statistiques d'importation au cours d'un mois sont inscrites telles qu'elles sont reçues à Statistique Canada. Il peut s'écouler jusqu'à une semaine entre l'acquiescement des droits de douane des importations et la réception des documents qui s'y rapportent à Statistique Canada. Les importations sont attribuées au pays d'où proviennent les marchandises, excepté pour celles qui sont produites en Amérique centrale ou en Amérique du sud, mais d'abord envoyées au Canada par les Etats-Unis qui sont considérés comme le pays d'origine. La Loi sur les douanes canadiennes exige généralement l'évaluation de la marchandise franco de port au point d'embarquement. Depuis janvier 1975, on a pu connaître la quantité des importations provenant des Etats-Unis évaluées à moins de \$2 500, au moyen d'un échantillon représentant 10% de ces ventes. Les chiffres relatifs aux exportations sont publiés dans Commerce du Canada - Exportations par produits de base et ceux des importations dans Commerce du Canada - Importations par produits de base.

ii) Boeuf et veau

Agriculture Canada note les importations, par semaine et par année, de boeuf et de veau habillé en provenance des Etats-Unis et de tous les pays, et de boeuf et de veau rentrant dans les catégories suivantes:

- a) carcasses
- b) morceaux non désossés
- c) morceaux désossés
- d) viandes préparées

et pour le boeuf seulement:

- a) mariné et fumé
- b) cuit
- c) en boîte

Les exportations de boeuf et de veau aux Etats-Unis et à tous les pays sont notées chaque semaine et chaque année pour les catégories ci-dessus. Ces données sont réunies par les inspecteurs des viandes fédérales aux abattoirs. Elle sont notées dans le Rapport sur le Commerce du bétail et de la viande et dans la Revue marché du bétail.

Statistique Canada note aussi les données relatives aux exportations et importations mensuelles de boeuf et de veau canadiens avec chacun des pays acheteurs ou vendeurs pour les catégories suivantes d'exportation:

- i) boeuf frais ou réfrigéré, désossé
- ii) boeuf congelé, désossé
- iii) veau frais ou congelé, désossé
- iv) boeuf frais ou congelé, n.d.a.
- v) veau frais ou congelé, n.d.a.
- vi) boeuf fumé

en ce qui concerne les importations, les catégories des lignes iii) et v) sont combinées et l'on ajoute les conserves de boeuf en gelée et les conserves de boeuf et de veau n.d.a. Ces statistiques sont réunies de la même manière que celles qui concernent le commerce du bétail sur pied par Statistique Canada et décrites ci-dessus. Elles sont notées dans Commerce du Canada - Importations par produits de base et Commerce du Canada - Exportations par produits de base. Il sera question à la page 19 du commerce des sous-produits.

Recensement du bétail dans les fermes

Tous les six mois, on recense le bétail dans les fermes, par province, des catégories suivantes:

- i) veaux (moins d'un an)
- ii) taures de boucherie pour le remplacement (de un à deux ans)⁴
- iii) taures de boucherie pour l'engraissement (de un à deux ans)⁴
- iv) bouvillons (un an et plus)
- v) taures de race laitière pour le remplacement (de un à deux ans)
- vi) taures et vaches de race laitière (plus de deux ans)
- vii) vaches et taures de boucherie (plus de deux ans)

4

Les données fournies ne s'appliquent qu'aux provinces des Prairies et à l'Ontario.

- viii) taureaux (un an et plus)
- ix) taureaux à l'engraissement⁴

Tout le bétail au pâturage ou bien dans les parcs d'élevage payants figure au nombre des animaux de la ferme.

Ces données sont obtenues par une enquête semi-annuelle par correspondance chez les producteurs ainsi que par le recensement quinquennal. Les questionnaires semi-annuels sont préparés par la Division de l'agriculture de Statistique Canada. Les questionnaires sont comparés avec ceux qui avaient été remplis par les mêmes cultivateurs au cours des enquêtes de juillet et de janvier. Pour obtenir une estimation du nombre de bétail dans les fermes, les questionnaires de juillet de deux années consécutives et les deux questionnaires de janvier de deux années consécutives sont utilisés pour calculer le pourcentage de changement depuis l'année du recensement le plus récent. L'ensemble des données est alors ajusté grâce à une tabulation comptable qui permet d'utiliser la méthode du bilan des disponibilités pour mettre en parallèle les chiffres concernant la quantité de bétail sur pied, la production, la vente par tête, et les poids de boeuf. Il y a un élément résiduel dans le bilan et le critère d'exactitude consiste en ce que cet élément reste inférieur à 5% de la production du boeuf. Le point fixe du procédé d'évaluation du bilan pivote autour du rapport sur les ventes du bétail (abattage) d'Agriculture Canada. Ces estimations sont adressées au personnel approprié du gouvernement provincial qui révisé les estimations provinciales et propose des changements. Ces changements sont alors étudiés par la Division de l'agriculture de Statistique Canada et sont communiqués au public dans le Rapport sur les enquêtes concernant le bétail et, tous les ans dans Statistique du bétail et des produits animaux.

Il y a aussi un certain nombre de classifications détaillées qui se recoupent et qui sont fournies par les données du recensement, ainsi qu'une décomposition secondaire. Tout est publié dans les Données du recensement: bétail, animaux de boucherie.

4

Les données fournies ne s'appliquent qu'aux provinces des Prairies et à l'Ontario.

Stocks de veau et de boeuf dans les entrepôts

Les stocks de boeuf et de veau, désossés ou non, et les viandes coupées de boeuf et de veau sont indiquées tous les mois dans Stocks de viandes congelées. Depuis 1967, tous les stocks congelés sont inscrits.

Les firmes sont tenues de déclarer tous les stocks qui se trouvent dans leur établissement ou dans les locaux loués spécialement à cette fin, au début du premier jour ouvrable du mois. Par suite de dispositions spéciales, les gros abattoirs doivent déclarer leurs stocks de viande sans tenir compte du lieu où ils se trouvent et sont aussi autorisés à présenter les chiffres de leur inventaire de fin d'exercice, pourvu qu'ils le fassent trois jours avant la fin du mois.

Consommation

La disparition nationale de boeuf, communément appelée consommation, est notée en poids équivalents à la carcasse froide. Pour obtenir cette valeur, il faut procéder de la façon suivante.

Le poids moyen de la carcasse chaude pour l'abattage du bétail inspecté par le gouvernement fédéral est réduit de 3% afin d'obtenir le poids moyen de la carcasse froide habillée. Puis 4,5 livres sont ajoutées afin de compenser pour le retrait du poids de la tête. On estime la production totale en multipliant le poids moyen de la carcasse froide par le nombre total de têtes de bétail abattues, ce qui comprend à la fois les abattages à la ferme, inspectés ou non. On tient pour acquis qu'il n'y a pas de différence de poids entre le bétail inspecté par le gouvernement fédéral et tous les autres.

Lorsqu'il s'agit de veaux, le poids moyen de la carcasse chaude des bêtes abattues et inspectées par le gouvernement fédéral est réduit de 15% (pour le cuir et les déchets) afin d'obtenir le poids de la carcasse froide habillée. On enlève encore 0,5 livre en compensation du retrait du rognon et 0,8 livre est ajoutée afin de compenser pour le poids de la tête. La production de veaux totale s'obtient en multipliant le poids moyen de la carcasse froide par le nombre total de veaux abattus, inspectés ou non. Encore une fois, on tient pour acquis qu'il n'y a pas de différences de poids entre les veaux inspectés par le gouvernement fédéral et les autres.

Cette valeur totale de production est ajustée pour les exportations, les importations et les fluctuations des stocks de boeuf afin d'obtenir les chiffres de la consommation nationale.

Cette valeur est indiquée dans Estimations de la production et de la consommation de viande.

Sous-produits

Les prix de sous-produits choisis sont recensés tous les mois. Les prix pour trois qualités de cuirs sont notés dans Statistique du bétail et des produits animaux et les indices pour trois genres de prix industriels concernant le cuir sont indiqués dans la publication Cuirs et peaux bruts et cuirs façonnés. Pour ces derniers, les indices de prix pour les graisses d'animal non comestibles et la production de suif et d'engrais sont aussi indiqués.

Les réceptions et les stocks de cuirs de veaux bruts provenant de la production nationale ou des importations, les livraisons et les stocks de cuirs façonnés divisés en dix catégories sont notés tous les mois dans la publication Cuirs et peaux bruts et cuirs façonnés. Le total des ventes est indiqué tous les ans dans Statistique du bétail et des produits animaux.

Les exportations et les importations de peaux et de huit sortes de cuirs sont notées tous les mois dans Commerce du Canada - Importations de produits bruts et Commerce du Canada - Exportations de produits bruts et chaque année, toutes les importations et exportations de peaux le sont dans Statistique du bétail et des produits animaux. Les chiffres relatifs à deux marchés d'abats comestibles figurent dans Commerce du Canada - Importations de produits bruts et Commerce du Canada - Exportations de produits bruts.

Perspectives

La principale source de documentation sur les perspectives se trouve dans les délibérations de la Conférence annuelle des perspectives de l'Agriculture au Canada et dans ses rapports au cours de l'année, dont le Rapport de la Conférence des perspectives de l'Agriculture au Canada. Pour le boeuf, les perspectives contiennent des prévisions à court terme sur les ventes de bétail d'élevage et les prix pour quelques mois à venir. Ces prévisions sont préparées à partir d'une évaluation qualitative de la situation des stocks actuels de différentes classes de boeuf et d'une interprétation des conséquences qu'entraîneraient pour le

Canada les perspectives du marché du bétail aux Etats-Unis.

Quelques prévisions à long terme relatives à l'offre, la demande, les prix et le commerce du boeuf ont été publiées par le gouvernement fédéral. Une récente étude par Yankowsky, parue dans Canadian Agriculture in the Seventies, a été préparée à partir d'un modèle quantitatif courant avec base économétrique et tient compte des valeurs de variables indépendantes ou exogènes.

4. ÉTUDE GÉNÉRALE DES DONNÉES SUR LE BOEUF

La présente partie contient une analyse des données obtenues dans la partie précédente et définit les objectifs dont nous parlons dans la deuxième partie.

Données relatives au prix du bétail

La méthode utilisée pour recueillir et rassembler les données fournies par les parcs à bestiaux dépend dans une large mesure du jugement de l'inspecteur des marchés et manque, par conséquent, de rigueur scientifique, ce qui empêche toute mesure de fiabilité d'ordre statistique. Ceci en diminue l'utilité lorsqu'il s'agit de faire des analyses. De plus, la méthode employée pour obtenir les prix moyens peut différer considérablement selon les marchés, de sorte que, dans certains cas, les comparaisons des prix régionaux n'ont aucune signification.

Les inspecteurs des marchés donnent les prix selon la qualité; pour cela, ils se fondent sur les prévisions que l'on peut faire lorsque la carcasse de l'animal sera classée. Mais il n'y a pas de vérification valable de l'exactitude de ces prévisions comparée aux qualités réelles lorsque l'estimation des prix a été faite avant l'abattage. La Commission⁵ a établi dans une étude une comparaison de cette nature⁵. On avait noté les prix de toutes les bêtes vendues au cours de cinq jours de marché aux parcs à bestiaux publics de Toronto. Ensuite, on avait observé ces bêtes au cours de leur passage dans les différents services de conditionnement et on avait noté les classements réels qui avaient été obtenus. Dans la catégorie des bouvillons et des taures A1 on a estimé le prix de 80% du bétail vendu. On a comparé cette marge de prix avec les estimations des inspecteurs de marchés pour le même jour. On a calculé également les déviations aux deux extrémités de la marge. Les résultats figurent au tableau N° 1 de l'annexe.

En général, on a constaté que la portée des estimations des inspecteurs de marché était trop restreinte. Il en était ainsi dans tous les cas, sauf pour les taures, le 25 juillet. Les écarts entre les deux extrémités de la marge estimée par les inspecteurs de marchés étaient souvent minimes. Dans plus de la moitié des cas, les différences étaient de moins de \$1 les 100 livres (approximativement). Dans environ un cinquième des cas, les écarts dépassaient \$2 les 100 livres (approximativement). Pour les bouvillons A1 les deux

⁵ Commission d'enquête sur la commercialisation du boeuf, étude N° 3., Comparaison entre les prix du bétail sur pied et de revient des carcasses (Ottawa, Information Canada, février 1976).

extrémités de la marge étaient généralement trop faibles. Pour les taures, cependant, alors que la marge était trop peu étendue, il n'y avait pas d'erreurs importantes.

En ce qui concerne les bouvillons et les taures de qualité B et C, les prix du bétail sur pied notés s'étalent sur une marge extrêmement générale, du fait que ces deux qualités sont réunies en une seule catégorie appelée courante. La marge des prix varie souvent de \$20 à \$25 les 100 livres (approximativement), c'est-à-dire qu'entre les prix les plus élevés et les plus bas, il y a une différence de \$20 à \$25. Ainsi, il ne faut pas attacher beaucoup d'importance aux moyennes des prix notés pour le bétail courant, car un léger changement de l'ensemble pourrait modifier le prix moyen sans changer les prix pour autant.

On ne peut guère trouver la cote des prix du bétail sur pied ailleurs que dans les bourses de marchés, mais cela n'est qu'un pourcentage de plus en plus réduit du marché total de la viande de boucherie. En 1955, les bourses de marché ne traitaient que d'un volume de viande équivalent à 58% de la viande de boucherie inspectée. En 1974, ce volume était de 33%. En Alberta, cependant, on n'en comptait seulement que 19%. Des marchés comme Lethbridge avec moins de 2 400 ventes annuelles de bovins de boucherie (catégorie A) en 1974, et même Edmonton, Regina, Saskatoon, Prince Albert et Montréal, toutes avec moins de 30 000 têtes de bêtes de boucherie en 1974, deviennent des marchés très marginaux pour la viande du boeuf de boucherie. La qualité et la quantité de bétail vendu dans ces marchés est telle que les prix cotés du bétail sur pied sont tout à fait bas.⁶ Donc si les producteurs vendent en tenant compte de ces prix ou bien de prix comparables d'un autre marché établi d'après cette cote de la bourse, l'ensemble du marché s'en ressent. Par conséquent, il faudrait ajouter quelques éléments supplémentaires lorsqu'on établit la cote des prix. L'estimation du pourcentage des frais d'abattoirs serait un critère important. Bien plus, moins il y a de bétail vendu dans les marchés, moins il y a d'acheteurs, et les prix peuvent ainsi baisser à cause du manque de concurrence.

6

Les prix pour les catégories, A1 à Edmonton, sont sensiblement inférieurs, de \$2 - \$3 les 100 livres (approximativement) à ceux de Calgary, surtout à cause des différences de qualité et des petites quantités de bétail vendues.

Ce qui limite également beaucoup l'utilisation des rapports sur les prix, c'est qu'il n'existe pas de définitions connues de tous ou de glossaire général pour les termes employés. La plupart des prix inscrits ne sont pas clairement définis de même que le genre de l'animal dont il est question. Par exemple, les prix concernant les génisses de faible poids ou les bouvillons lourds ne sont peut-être pas incorporés au prix moyen pas l'inspecteur, vu qu'à son avis, il y a la qualité A1, la qualité A2, et il ne faut pas confondre les prix de celles-ci. Ainsi, l'inspecteur de marché choisit les caractéristiques en fonction du poids lorsqu'il fait son rapport et celles-ci ne sont pas expliquées aux utilisateurs du réseau d'information du marché. De même, les définitions pour les prix concernant les veaux de boucherie ne sont pas expliquées aux utilisateurs et diffèrent cependant considérablement selon les marchés. Par exemple, pendant la semaine finissant le 12 juillet 1975, à Toronto, le prix était de \$16.85 les 100 livres (approximativement) de moins qu'à Montréal; cependant le mouvement des veaux allait de Montréal à Toronto. De tels désaccords apparents dans les rapports jettent malheureusement une certaine ombre sur toutes les données recueillies.

Les prix des veaux et des boeufs de boucherie englobent les prix de tous les genres de bêtes de boucherie dans ces catégories de poids extrêmement diverses. Si les inspecteurs de marché tenaient davantage compte des différences de qualité, ils pourraient définir avec plus de précision les caractéristiques de l'animal en cause et la cote des prix aurait ainsi plus de signification.

Les méthodes de diffusion des informations semblent négliger les besoins de l'utilisateur. La plupart des données ont une ou deux semaines de retard et ne correspondent plus aux exigences commerciales du marché. Les renseignements sur le marché diffusés par la radio et les journaux sont aussi utiles aujourd'hui qu'il y a vingt ans, mais ils ne tirent aucun avantage des progrès des communications survenus au cours des dernières années. Les initiatives récentes d'Agriculture Canada pour diffuser tous les jours les prix plus rapidement n'ont pas eu de résultats très positifs. Les rapports quotidiens par fac-similés n'ont pas une audience très étendue et le numéro de téléphone pour les messages enregistrés n'est plus publié.

Données sur le prix des carcasses

On peut obtenir ces prix en faisant une enquête privée dans certaines industries. Il n'y a pas de vérification des données (c'est-à-dire de la part des acheteurs). Les industries vendent au détaillant, mais il peut y avoir des différences importantes lorsqu'il s'agit d'une grande chaîne ou d'un petit magasin indépendant éloigné des centres urbains. Il faudrait limiter l'étude de la cote des prix à de petits établissements.

Au Québec, la cote des prix est un mélange des prix de vente au grossiste et au détaillant. On reconnaît qu'il y a généralement une différence de \$3 les 100 livres entre les prix de gros et les prix au détail. Un test pratiqué pendant 104 semaines donnant les prix de gros à Montréal tels qu'ils sont cités par des firmes de courtage et moins important que les prix donnés par le livre bleu d'Agriculture Canada a révélé un écart, par semaine, allant de \$4.85 à \$2.25 et une moyenne de \$1.19 les 100 livres pour les bouvillons de qualité A1. La majorité (76) des différences était entre \$0 et \$2 par quintal. Cependant, 14 étaient positifs. Pour les bouvillons de qualité A3 les prix variaient de \$0.75 par quintal en moyenne et la différence de prix par semaine allait de \$3.83 à \$1.50 les 100 livres. Pour la qualité A4 cependant, tandis que la différence moyenne était de \$1.09 les 100 livres, les différences de prix par semaine allaient de \$4.81 à \$5.12 les 100 livres. Pour les vaches de qualité D2, les différences moyennes étaient de \$1.47 et la marge allait de \$4.50 à \$3.17 les 100 livres.⁷ Les variations de prix d'Agriculture Canada concernant les prix de gros cités semblent devoir réduire la fiabilité des données fournies par ce ministère.

Les données des prix des carcasses n'ont pratiquement aucune valeur en ce qui concerne les nouvelles des marchés; elles sont en effet données 11 jours après les transactions, et le rapport hebdomadaire arrive au moins deux semaines après que certaines des transactions ont eu lieu.

Les prix des transactions pour les qualités B et C ou D1, 3 ou 4 ne sont pas donnés; ce fait, entre autres, empêche toute prévision concernant les prix de ces qualités.

⁷ Ces données peuvent être obtenues de l'auteur sur demande.

Prix de détail

Les prix de détail donnés par Statistique Canada ne suffisent pas pour calculer le prix de détail à partir du prix du gros, puisque l'on donne seulement 6 prix et qu'ils sont publiés à titre d'indice, non comme un prix réel. Par conséquent, il faudrait considérer une marge bien plus complète de coupes de viande et fournir les renseignements bien plus rapidement si le gouvernement veut se charger des informations. Un prix de détail moyen plus exact exigerait des prix pondérés au détail pour tenir compte de la consommation accrue des coupes de boeuf lorsqu'on vend en réclame. Les données telles qu'elles sont couramment publiées n'ont aucune valeur en ce qui concerne les nouvelles du marché pour les consommateurs, puisqu'elles sont publiées 4 ou 5 jours après avoir été réunies. Souvent, elles font état de tendances contraires à celles que l'on peut observer dans le marché actuel à cause de ce retard.

Données sur la mise en marché

Les données sont habituellement très exactes, mais malheureusement ne s'appliquent qu'à un seul aspect de toute la mise en marché du bétail sur pied. Par exemple, les renseignements concernent les abattoirs et les abattages inspectés par le gouvernement fédéral. La proportion de bétail sur pied considérée de cette manière varie et rend toute étude de l'industrie, dans sa totalité, peu satisfaisante. Ce qui est également important, c'est le manque d'uniformité dans les définitions aux différents niveaux du marché. Différentes caractéristiques sont enregistrées pour les stocks de bétail sur pied, les ventes, l'abattage, le mouvement et le commerce interprovinciaux. Par exemple, on obtient deux fois par an des données sur les stocks de boeuf et de veau des fermes et l'on établit des catégories par âge, sexe, type (boucherie/produits laitiers), destination (remplacement/autre) et lieu. La vente est examinée en tenant compte du poids et de la catégorie. Les abattages dans les usines inspectées par le gouvernement fédéral sont enregistrés en tenant compte du sexe et du lieu et, dans les établissements qui ne sont pas soumis aux inspections fédérales, on tient uniquement compte du lieu. Aussi, dans ces derniers, les données sont bien moins exactes que dans les premiers. Les mouvements interprovinciaux sont partiellement enregistrés en tenant compte de grandes catégories suivant l'âge et la destination. Ainsi une analyse du système de l'industrie du boeuf est vraiment difficile à faire.

Il faudrait accorder plus d'importance aux estimations de l'industrie du boeuf dans sa totalité et assurer l'uniformité des définitions. On pourrait très facilement obtenir des données dans une seule région sur les ventes aux enchères et les ventes inter-fermes en inspectant les marques des bestiaux.

Données commerciales

Deux agences fédérales réunissent des catégories de données tout à fait différentes et en font état. Aux yeux des utilisateurs, il y a souvent de grandes différences dans ces données et ceux-ci ne peuvent se fier entièrement à l'une ou à l'autre de ces agences. Il faudrait savoir pourquoi ces écarts existent et s'il est possible de les concilier. On se demande également s'il est bien nécessaire que deux agences s'occupent de réunir et de diffuser des informations sur le commerce du bétail sur pied.

État des stocks d'un certain nombre de fermes

En dépit d'un changement important dans l'agriculture, l'unité de base pour les enquêtes reste la ferme exploitée par son propriétaire. L'importance croissante des centres d'élevage, dont certains sont la propriété de sociétés ou sont exploités en vue de l'exportation ne conviennent pas à ce genre d'enquête. Les concentrations urbaines de plus en plus nombreuses ou encore le pourcentage des ventes réalisées pour de grosses sociétés jouent un rôle important dans l'organisation de l'agriculture et les possibilités commerciales du producteur. Il est excessivement difficile d'essayer d'obtenir des données sur ce genre de ferme d'élevage du boeuf.

On ne connaît pas exactement quelles sont les estimations intercensales. Quand les données du recensement sont connues, cependant, on peut faire des révisions valables. Après chaque recensement, on révisé ce qui s'est passé au cours des cinq années précédentes. La quantité de bétail de boucherie une fois connue, précisément grâce au recensement, on peut retrouver le nombre de bêtes qui ont été livrées à la boucherie en comparant ces chiffres avec les résultats qui avaient été obtenus au recensement précédent et qui ont été modifiés. Au tableau 2 de l'annexe, on trouvera la comparaison entre les données originales et les données révisées pour 1951-1971. La dernière année du recensement est 1971, et donc la dernière année de révision. Pour l'ensemble des boeufs et des veaux, les révisions s'étalent de 1 à 4%, sauf en ce qui concerne 1951 où l'écart était de 11%. Les vaches de boucherie ne font pas l'objet d'une catégorie séparée jusqu'en 1956, et, depuis, le résultat des études sur les données du recensement a permis de fixer de 1 à 7% le nombre qu'elles représentent dans l'ensemble des animaux de boucherie.

Pour les bouvillons, les révisions ont donné des chiffres de 1 à 9% et pour les taures de boucherie de l'année, les chiffres ont été de 1 à 11%. Pour les veaux, les révisions ont donné des chiffres de 2 à 4%. Récemment, grâce à des études spécialisées, l'Ontario a estimé qu'environ 7% de ses vaches laitières (48 000) en 1971 auraient dues être classées comme vaches de boucherie.

Les taux des réponses pour les enquêtes semi-annuelles faites par correspondance, est approximativement de 20%. On a fait des tests pour établir si le fait que tant de personnes n'aient pas répondu a pu entraîner des erreurs statistiques dans les exemples de données obtenues.⁸ Il semblerait qu'un exemple choisi d'avance au cours d'entrevues personnelles permettrait d'améliorer les résultats de l'enquête. Cela permettrait aussi l'estimation de la valeur statistique des résultats et, par conséquent, le calcul de la rentabilité, compte tenu de l'exactitude accrue des données par des faits supplémentaires d'enquête.

Les résultats des enquêtes faites sur place qu'occupe la viande de boucherie dans l'alimentation constituent un baromètre essentiel dans l'industrie du boeuf et donnent des renseignements sur la mise en marché à court terme. Pour que l'on puisse se fier davantage à ces statistiques, il faut qu'elles englobent toutes les provinces.

Données relatives à la consommation

Les statistiques de la consommation sont les plus fréquemment employées pour mesurer le degré d'activité de l'industrie du boeuf. Parce qu'elles revêtent une importance considérable, il faut raffiner la méthode très fruste de les calculer employée à l'heure actuelle et tenir compte en particulier de faits tels que l'abattage non inspecté, le commerce du boeuf, les pertes subies dans le système, etc. Il faudrait faire des estimations plus fréquentes. Dans ce domaine, les poids repères utilisés dérivent de ceux qui étaient employés il y a 15 ans, il faudrait donc les revoir pour tenir compte des changements dans le genre de bétail élevé pour la boucherie. Peut-être faudrait-il apporter des modifications encore plus importantes à la façon dont le commerce du boeuf est envisagé, dans les différentes catégories d'exportation et d'importation de Statistique Canada.

8

Une vérification est actuellement effectuée pour savoir si la répartition des tailles des exploitations agricoles de l'échantillon est conforme à la répartition des tailles selon le recensement.

Pour obtenir un équilibre régional complet offre - demande, des estimations relatives à la consommation s'imposent par région.

Données sur les sous-produits

Pour contrôler de façon permanente l'activité de l'industrie du boeuf, il faut tenir compte des prix des sous-produits et s'en servir pour évaluer les différences entre le prix à la ferme et le prix au grossiste. Par conséquent, il faut se renseigner dans des marchés plus nombreux, d'une façon plus étendue et plus détaillée pour connaître les prix des différents sous-produits. La diffusion plus rapide des prix permettrait aux abattoirs d'ajuster leurs prix d'achat et de vente de façon à ce que la marge des prix reste plus uniforme.⁹

Données sur le revenu agricole

On se demande s'il est bien nécessaire que Statistique Canada, pour calculer le revenu brut, demande aussi directement aux producteurs des renseignements sur les prix. On se demande surtout si les prix fournis de cette manière sont très exacts.

Perspectives.

L'information concernant l'industrie du boeuf n'est pas assez complète et trop qualitative; elle permet surtout des projections à court terme (moins d'une année). Il faudrait faire des projections à long terme et plus détaillées, plus fréquentes, et des projections intermédiaires. Les perspectives de prix ne se rapportent habituellement qu'aux bouvillons A1 et n'indiquent que les tendances générales. Le calendrier des publications n'est établi qu'en fonction de la Conférence annuelle et l'on ne fait qu'une ou deux prévisions pour l'année en cours.

⁹ Commission d'enquête sur la commercialisation du boeuf - Compte rendu de recherche N° 2, Farm to Retail Price Spreads (Ottawa, Information Canada, février 1976).

5. BESOIN DE RENSEIGNEMENTS SUR LA MISE EN MARCHÉ POUR LES PRISES DE DÉCISIONS DANS L'INDUSTRIE DU BOEUF

Tous ceux qui appartiennent à un même secteur du système de production et de mise en marché ont sensiblement besoin du même genre d'information et, en fait, il existe des chevauchements importants entre des secteurs entiers de l'industrie du boeuf. Néanmoins chaque personne a des besoins qui lui sont propres.

La présente partie du rapport veut mettre en lumière quelques-unes des décisions importantes que doivent prendre les divers secteurs de l'industrie du boeuf et qui ont besoin à cette fin de données sur les prix et la mise en marché. Nous ne prétendons nullement présenter une liste exhaustive. Toutefois, elle se veut assez complète pour indiquer les changements importants ou d'envergure qui doivent être apportés aux programmes d'information sur les marchés. A partir de cela, l'organisme responsable devra définir les variables de façon plus précise. Par conséquent, les sections suivantes décrivent un certain nombre de décisions que doivent prendre les sociétés, résumant le genre de données nécessaires à cette fin, les comparent avec les données exposées dans la partie 3 et proposent les principaux changements à apporter au système d'information sur les marchés.

Les paragraphes suivants traitent presque uniquement des données sur les prix et la mise en marché du boeuf. Cela ne signifie nullement que les détails relatifs aux prix, à la mise en marché, à l'information technique et aux produits de substitution ne sont pas importants lors des prises de décision; mais nous voulons simplement concentrer notre attention sur les données relatives à l'industrie du boeuf. Les données sur les prix des facteurs, tels que les céréales fourragères ainsi que ceux du boeuf sont évidemment essentielles, mais l'objet de la présente section n'est pas d'étudier le genre et la portée de ces données.

Naisseurs

Le naisseur doit prendre certaines décisions concernant la vente, l'alimentation et la reproduction. Dès qu'un veau naît, il faut décider s'il sera mené à l'abattoir ou sevré jusqu'à ce qu'il atteigne un poids de 300 à 400 livres pour en faire un boeuf de boucherie. Avant de prendre une décision à ce sujet, le naisseur doit connaître le prix des veaux de boucherie et le prix escompté des veaux d'engraissement six mois plus tard. Lorsque le veau est sevré, il reste d'autres décisions à prendre à partir des prix du marché.

Le veau peut être vendu pour être engraisé comme boeuf de boucherie ou, (s'il s'agit d'une taure), elle peut être ajoutée au troupeau reproducteur ou gardée en tant que bovin d'engrais jusqu'à un an. Ces décisions dépendent en grande partie du prix courant et du prix escompté des veaux ainsi que du prix prévu pour les bovins d'engrais l'année suivante. Si le veau doit être vendu, il faut déterminer le lieu, le moment et les modalités de la vente. Diverses options sont à considérer, notamment des contrats de vente privée avec des fermiers de l'endroit ou des parcs d'engraissement, des ventes aux enchères régionales, ou des ventes aux supermarchés ou aux détaillants, et pour faire un choix il est essentiel de comparer les prix. Il est également important d'agir au bon moment, car les prix à court terme peuvent subir des fluctuations appréciables. Lorsqu'on prend la décision d'élever un animal jusqu'à ce qu'il ait un an, il faut avoir examiné au préalable s'il est plus rentable de consacrer des ressources à nourrir cet animal jusqu'à ce que sa valeur ait augmenté. Si l'on garde les taures pour augmenter le troupeau ou remplacer les bêtes perdues, c'est qu'on a considéré la valeur actuelle escomptée des recettes futures que procureront les veaux qu'aura cette taure, ce qui présente un problème courant d'investissements. C'est le même genre de décision qu'il faut prendre dans le cas des vaches dont on veut se défaire. Lorsqu'on décide d'éliminer une bête du troupeau, c'est que sa valeur de récupération (prix des vaches sur le marché) est supérieure à sa valeur en tant que reproductrice. On peut engraisser une vache promise à l'abattoir afin d'en accroître la valeur, en augmentant son poids et en la faisant passer dans une catégorie supérieure, mais pour ce faire, il faut alors comparer les prix relatifs des catégories et la valeur qu'ajoute un poids additionnel avec le coût de l'engraissement. Si l'éleveur de bétail décide d'engraisser la vache jusqu'à ce qu'elle atteigne un poids supérieur, il peut en tout temps décider de la vendre en partant des mêmes observations sur le choix des marchés et l'importance de choisir le moment propice, qui ont été faites à propos des veaux sevrés.

Les éleveurs de bovins doivent donc connaître les prix, sur chacun des marchés auxquels ils ont accès, de tous les veaux d'engraissement et de bétail de tous poids ainsi que ceux des vaches de boucherie. Il s'agit à la fois des prix courants (c'est-à-dire des nouvelles du marché) et des prévisions à court terme (jusqu'à un an). Les producteurs ont besoin de connaître les prévisions à long terme pour décider s'ils garderont ou non des génisses, puisque les premiers veaux de celles-ci ne pourront être vendus que deux ou trois ans plus tard. Des prévisions à plus long terme encore s'imposent pour déterminer s'il faut ou non continuer la reproduction.

Afin de permettre la prise de décisions judicieuses, les données sur les prix doivent se rapporter à un animal défini avec précision auquel l'éleveur peut comparer le sien. Des différences de sexe, de poids, de race, de condition et de capacité d'ingestion des aliments peuvent influencer beaucoup sur les prix. Il faudrait donc établir des catégories adéquates auxquelles correspondraient les prix. Pour ce faire, il faudrait manifestement créer des catégories de bovins d'engraisement en plus des classes de poids.

Pour bien renseigner les éleveurs, il faudrait en plus:

- a) augmenter de façon appréciable la fréquence, la portée et la qualité des données relatives aux prévisions de prix à court (de zéro à un an) et à moyen (de deux à trois ans) termes des bêtes d'engraisement et de boucherie;
- b) leur fournir de plus amples renseignements sur les ventes de bêtes d'engraisement (surtout sur les ventes aux enchères) et ne pas limiter ceux-ci aux supermarchés, et
- c) créer un ensemble satisfaisant de catégories qui rendraient compte des prix du bétail d'engraisement.

Exploiteurs de parc d'engraisements

Les exploiters qui s'occupent des parcs à bestiaux ont des décisions plus difficiles à prendre que les naisseurs puisqu'ils participent à des opérations de vente et d'achat et qu'ils sont à la tête d'une entreprise où le volume d'affaire est élevé, la rotation des stocks rapide et le profit par unité très bas.

L'éleveur qui achète du bétail d'engrais doit établir quels sont l'époque (saison, semaine, jour) et l'endroit (lieu géographique, genre de marché), les plus favorables à ses achats, du point de vue du nombre et du genre de bêtes à acheter (poids, boucherie, élevage). Il lui faut donc être au courant du prix des bêtes d'engraisement de tous les poids, dans toutes les régions et sur tous les genres de marchés qui lui sont accessibles. Il doit également être en mesure d'évaluer le prix de vente futur de divers types d'animaux de boucherie afin de déterminer lequel est le plus approprié, d'évaluer le prix maximum que le producteur est en mesure de payer (de couvrir les coûts variables). Il lui est également important de connaître l'offre actuelle de bétail d'engrais. Par exemple, dans l'ouest du Canada, la plupart des veaux naissent au printemps et sont sevrés à l'automne,

époque où le choix est le plus vaste. Les frais d'engraissement sont également un facteur important, non seulement pour les motifs exposés plus haut, mais également en même temps pour déterminer le taux optimum de bénéfiques et les quantités à vendre. Ces décisions ainsi que celles qui ont trait à la vente doivent également être prises en tenant compte du moment propice, de la méthode, du lieu ainsi que du poids et du degré de maturité de la bête. Le responsable d'un parc doit donc être au courant des prix actuels et des prix escomptés à court terme. Des fluctuations à court terme des stocks influent sensiblement sur les prix; il est donc également important de se renseigner sur les ventes quotidiennes qui se font.

Les exploitateurs qui s'occupent de parcs d'engraissement ont donc besoin de connaître les prix qu'obtiennent les poids des bêtes d'engraissement (ainsi que les catégories) sur tous les marchés ou à tous les lieux où se font les ventes. Il leur faut en outre connaître les prix courants ou les prix escomptés à court terme des bêtes de boucherie, pour toutes les catégories de bouvillons et de taures et pour toutes les régions. Il leur faut de plus connaître les stocks à court terme de bêtes d'engrais ou de boucherie, et pour prendre des décisions sur les investissements il leur faut connaître les prix escomptés à long terme.

Pour mieux renseigner les éleveurs qui s'occupent de parcs d'engraissement il faut, semble-t-il:

- a) accroître la portée, la fréquence et la précision des prévisions du prix à court terme des bovins d'engrais et surtout du bétail de boucherie;
- b) recueillir dans un plus grand nombre de marchés où se vendent des bêtes d'engrais et de boucherie des renseignements sur les prix et les ventes et les diffuser;
- c) mettre au point une meilleure méthode de diffusion de prix représentatifs des catégories de bêtes d'engrais et de boucherie sur pied.
- d) prendre les mesures nécessaires pour que les renseignements sur les marchés parviennent plus rapidement à ceux qui en ont besoin.

Abattoirs

Il est de toute première importance pour les abattoirs de posséder des renseignements suffisants sur les marchés puisque leur marge de profits par unité est très faible et que la rotation des stocks est rapide. Les responsables de ces établissements doivent prendre des décisions rapidement et les modifier fréquemment à cause du nombre et de la complexité des choix qui s'offrent à eux. Les plus importantes sont exposées dans le paragraphe suivant.

Afin de déterminer l'époque et le moment où se feront les achats de bétail ainsi que la quantité et le genre de ce bétail, les abattoirs doivent être au courant des prix du bétail sur les divers marchés et ce, quels qu'en soient les catégories, les poids et le sexe afin de s'assurer qu'ils achètent au prix (coût) le moins élevé du marché, car des erreurs même minimes qui se répéteraient souvent pourraient compromettre la rentabilité de l'entreprise. De plus les abattoirs sont des entreprises très bien placées pour vérifier l'uniformité des prix obtenus sur tous les marchés. Afin de fixer le prix maximum de l'offre pour l'achat de bétail vivant et le nombre de têtes à acheter, ils doivent connaître le prix courant des carcasses de divers sexes et catégories ainsi que les prix pour la semaine à venir.

De plus, ces entreprises doivent connaître la valeur courante des sous-produits afin de déterminer le taux de rentabilité et d'ajuster le cours acheteur du bétail sur pied et le prix de l'offre pour les carcasses. A court terme, les abattoirs continueront d'exercer leur activité si les coûts variables ou directs sont couverts. Cependant, comme le coût de la main-d'oeuvre est fixé à court terme, par suite des conventions collectives, ces établissements doivent continuer à acheter même si cela n'est pas rentable. Les niveaux optimum d'achats dépendront des quantités existantes, de l'échelonnement des prix de bétail et du niveau d'activité habituel des abattoirs. Il est également important pour ceux-ci de connaître le niveau prévu de la demande au détail. Si les détaillants ont l'intention de stimuler la vente de boeuf, la demande augmentera.

Les prévisions à court terme de la quantité de bétail vendu permettent aux abattoirs de modifier sans heurt leur rendement. On peut augmenter la production par de simples mesures, par exemple, l'augmentation du nombre d'employés ou des heures supplémentaires de travail. Pour effectuer des changements plus importants il faut ajouter des équipes, ce qui pose un certain nombre de problèmes administratifs entre autres, celui de la formation des employés. La production diminue plus lentement à cause des clauses relatives aux mises à pied que comportent les conventions collectives.

Ce sont donc, pour les abattoirs, les renseignements sur les prix et sur les quantités de bétail de boucherie et de carcasse de tous poids et catégories, et des prévisions à court terme de la quantité de bétail qui constituent les renseignements les plus importants sur les marchés. Les grandes entreprises d'abattage qui possèdent plusieurs usines s'occupent elles-mêmes en majeure partie de recueillir les renseignements dont elles ont besoin puisqu'elles ont des acheteurs sur presque tous les marchés où souvent elles font des offres et achètent du bétail. Cependant, des entreprises plus petites ne sont peut-être pas en mesure de savoir ce qui se passe dans tous les marchés de toutes les régions et les nouvelles du marché peuvent donc se révéler un moyen efficace qui leur permette de faire concurrence aux sociétés plus importantes.

Voici les principales améliorations à apporter au système d'information du marché dont les abattoirs ont besoin:

- a) recueillir dans des marchés plus nombreux et diffuser plus rapidement des renseignements sur les prix des bovins;
- b) mettre sur pied un système plus précis de diffusion de prix représentatifs; et
- c) faire en sorte que les prévisions sur les stocks à court terme de bétail soient plus fréquentes et plus justes.

Grossistes ¹⁰

Tout comme dans le cas des abattoirs, la vente en gros comporte une rotation rapide des stocks et de faibles marges bénéficiaires. Par conséquent, les erreurs, si petites qu'elles soient dans les prix payés ou oblêmes, peuvent se révéler extrêmement coûteuses.

Les grossistes doivent connaître la quantité de bétail envoyée à l'abattoir, sa composition et sa provenance afin de déterminer le genre et la quantité de viande qui sera offerte et, partant, s'il faut encourager ou non la création de nouveaux marchés. Il leur faut connaître les prix courants

10

Au niveau de la vente, les abattoirs et les grossistes procèdent à peu près de la même façon, c'est pourquoi nous avons réuni leurs besoins.

des abattoirs pour les diverses catégories ainsi que les prix demandés aux détaillants afin que chaque entreprise demeure compétitive. Il est très important de connaître les prix courants et la demande très instable des coupes sur le marché, afin de décider du nombre de carcasses à diviser en coupes. Il faut aussi être en mesure de prévoir la demande des clients (détaillants et fournisseurs) pour déterminer les quantités à acheter des abattoirs.

Les grossistes achètent la majeure partie de leurs stocks par l'intermédiaire de courtiers qui constituent, par conséquent, leur principale source de renseignements. Ceux-là sont donc sans doute satisfaits des prix fournis par l'intermédiaire du système d'information du marché. Cependant, l'amélioration du réseau d'information public qui renseignerait davantage les intéressés concernant les carcasses pourrait sans doute réduire le besoin de courtiers. Afin d'aider les grossistes dans leur prise de décisions, il faudrait surtout que les nouvelles des marchés concernant les quantités de bétail abattu leur parviennent plus rapidement et que les prix du bétail soient convertis en prix équivalent de la carcasse.

Détaillants

Le détaillant doit prévoir d'une semaine à l'autre la demande du consommateur et, par conséquent, quelles quantités il pense vendre aux divers prix. Il peut également avoir besoin de quartiers supplémentaires s'il veut stimuler la vente, ce qui nécessite des ententes particulières et des négociations sur les prix avec les fournisseurs. De plus, puisque le détaillant doit être capable de soutenir la concurrence que lui font les autres détaillants au niveau des prix, il doit être au courant du prix de détail de chaque coupe que ceux-ci demandent ou sont susceptibles de demander et de leur décision de stimuler les ventes. Ce sont là entre autres des points se rattachant à la demande. Le détaillant doit également connaître les quantités, la qualité et les prix des prochains stocks de boeuf afin de déterminer les programmes de fixation des prix, de publicité et de stimulations des ventes les plus efficaces. On peut diminuer les frais de mise en marché en informant davantage la collectivité des prix de gros des carcasses et des coupes puisque alors, on n'aurait plus besoin de s'approvisionner auprès de plusieurs entreprises ou du moins de marchander avec elles pour s'assurer des prix compétitifs. Les détaillants pourraient de plus en plus fixer leurs prix selon un barème établi.

Le détaillant aurait donc avantage à posséder de plus amples renseignements sur les prévisions courantes à court terme portant sur les prix, les stocks et la demande du consommateur.

Les consommateurs, par ailleurs, doivent décider de la source de protéine à acheter pour s'assurer un régime alimentaire varié et équilibré au point de vue nutritif et psychologique, selon les ressources de leur portefeuille. Ils se préoccupent aussi de choisir le magasin (plus bas prix à quantité égale) qui répond le mieux à leurs besoins. Il leur faut donc connaître le prix des morceaux de boeuf (et autres sources de protéine) dans les différents magasins de leur localité. C'est surtout grâce aux annonces et lorsqu'ils effectuent leurs achats que les consommateurs peuvent comparer les prix. Comme le prix des morceaux varie considérablement d'un magasin à l'autre, il ne serait pas superflu de mettre à la portée des consommateurs d'autres sources indépendantes de renseignements sur les prix de la semaine en cours.¹¹

De plus, un nombre croissant de consommateurs possèdent leur propre congélateur et achètent fréquemment de grosses quantités de boeuf. Il leur faut comparer les prix d'un côté ou d'un quartier de carcasse avec l'équivalent en morceaux vendus au détail. Comme ces achats s'échelonnent sur plusieurs mois il leur faut des prévisions à long terme.

Services de mise en marché (Ventes aux enchères, courtiers, compagnies de transport)

Les entreprises ci-dessus ne prennent généralement pas possession du produit¹² et ne se ressentent donc guère des fluctuations des prix¹², mais seulement des fluctuations de quantité. Ce type d'entreprise s'intéresse donc surtout aux prévisions courantes et à court terme relatives aux stocks à vendre afin d'établir la meilleure répartition possible des ressources.

Certaines de ces entreprises sont prêtes à accepter toutes les quantités et doivent donc être en mesure de répondre à toutes les demandes. Lorsqu'il y a une baisse des quantités de boeuf et qu'il se présente pour l'entreprise des possibilités

11

Commission d'enquête sur la commercialisation du boeuf, Compte rendu de recherche N^o 5. Analyse économique sur les bovins: fixation des prix et annonces dans le journaux de Toronto, (Ottawa: Information Canada, février 1976.)

12

Sauf dans le cas où les frais représentent un pourcentage du prix et des fluctuations du prix, et où ils influent, par conséquent, sur les recettes.

à court terme d'employer ces ressources inutilisées, celle-ci pourrait porter ses profits au maximum si elle était capable de s'ajuster à la situation. Par exemple, des wagons et des camions réfrigérants peuvent transporter toute une gamme de produits ou encore, la main-d'oeuvre en trop dans les services de mise en marché peut être employée dans d'autres domaines.

Par conséquent, il est essentiel pour ces entreprises d'améliorer les prévisions de stocks à court terme.

Analystes

La tâche de l'analyste est d'étudier la structure d'un marché et d'en apprécier le rendement ainsi qu'évaluer les rapports entre l'industrie et l'économie. Il faut modifier en profondeur certaines des données de base sur le boeuf afin d'obtenir des résultats plus significatifs.

Ceux qui sont chargés d'établir des lignes de conduite doivent disposer des moyens nécessaires pour examiner constamment le rendement d'un secteur aussi important que l'industrie du boeuf. Ces "indices de rendement" doivent pouvoir indiquer si la situation est satisfaisante ou signaler si, au contraire, elle laisse à désirer. Les indices existants sont assez rudimentaires. En voici quelques-uns:

Tous les mois il faut recueillir des données sur la consommation réelle de boeuf qui indiquent la qualité de boeuf consommé ainsi que les points de vente. Il faudrait vérifier la justesse des points de repère utilisés pour obtenir des données sur la consommation. De plus il serait souhaitable d'exprimer la consommation en termes de poids des coupes vendues au détail plutôt qu'en équivalent de carcasse.

La stabilité des prix et de la production est un autre indicateur du rendement. Il faut qu'au moins on ait facilement accès à ces données présentées de façon compréhensible sur les changements de pourcentage hebdomadaires de ces variables et sur les écarts de la normale (désaisonnalisés).

L'échelonnement des prix constitue un troisième type d'indicateur du rendement. Il s'agit de la différence de prix entre les divers paliers du système de mise en marché pour les quantités égales du produit. On devrait pouvoir connaître d'une semaine à l'autre l'échelonnement des prix du cultivateur au grossiste et du grossiste au détaillant, ce qui exigerait le calcul de la valeur du boeuf, sur la ferme, lors de la vente en gros et lors de la vente au détail.

Un autre indicateur de rendement: la différence entre les prix, pour ce qui est des régions, des catégories et des sexes. Par exemple, si les différences de prix entre les régions dépassent de beaucoup les frais de transport ou si le prix des différentes qualités excède leur valeur au détail, le rendement du marché n'est donc pas parfaitement satisfaisant.

Un changement au flux des produits d'une région à l'autre pourrait indiquer des modifications sur le plan de la concurrence ou des tendances et du rendement du marché qu'il faudrait examiner de plus près. Les analystes qui tentent de définir le rôle de l'industrie afin de lui fournir les moyens d'évaluer de façon qualitative ses lignes de conduites et ses prévisions sont entravés dans leurs efforts par l'imprécision des données, par les lacunes qu'elles présentent ainsi que par les sens contradictoires des diverses variables économiques recueillies. Nous en avons donné des exemples plus haut. Il est donc presque impossible d'intégrer les données quantitatives que nous possédons sur la production, la mise en marché, la vente et la consommation du bétail dans un système parce que plusieurs organismes recueillent des données chacun dans un but différent. Il est très important de définir de façon logique le genre de données recueillies concernant, par exemple, les expéditions à partir des usines, les importations et les livraisons au détaillant, afin de faire une étude utile sur l'industrie du boeuf. Il importe également de connaître le prix de chaque quantité.

6. RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

L'industrie du boeuf est l'un des rares marchés de la matière première au Canada qui fonctionne dans un milieu où s'exerce la concurrence (c'est-à-dire sans être soumise à un office de commercialisation obligatoire). Pour qu'un marché concurrentiel fonctionne efficacement, tous les participants doivent avoir un accès égal à une information du marché complète et en temps voulu. Pour que le marché libre du boeuf puisse continuer, une réforme majeure du réseau d'information s'impose afin d'en améliorer l'efficacité.

Même s'il est possible de réunir beaucoup de données, tous les organismes doivent fournir les données au bon moment, et ces données doivent être précises, uniformes et complètes afin de satisfaire aux principales exigences des clients. Afin d'assurer à l'industrie le niveau de qualité nécessaire, il faudra affecter plus de fonds à la recherche de base et à la satisfaction des besoins des clients, aux méthodes statistiques de collecte et d'analyse des données et à l'exploitation de nouveaux modes de diffusions plus rapides.

Malgré cela, les organismes privés semblent très libres de donner les nouvelles du marché, les perspectives qu'il offre ou des conseils sur l'orientation de la compagnie. Il faudrait encourager et même aider les compagnies au premier stade de leur exploitation. C'est encore le secteur public, toutefois, qui doit s'assurer que tous les participants puissent accéder à un niveau minimum d'information du marché afin de permettre la concurrence, de réduire les obstacles à l'entrée des marchandises et de donner des renseignements exacts.

Le gouvernement fédéral doit jouer un rôle plus important dans la réforme générale d'un réseau d'information bien établi, mais désuet. Selon la Loi de 1971 sur la statistique, c'est Statistique Canada qui devrait assumer ce rôle. Mais, d'autres ministères, organismes ou gouvernements sont peut-être mieux équipés pour faire fonctionner certaines parties du système d'informatique. Néanmoins, la coordination de ces activités doit relever d'un seul organisme pour assurer que les objectifs du système soient réalisés. Cette tâche a été dévolue à Statistique Canada.

Les principaux changements à apporter au réseau d'information du marché du boeuf consistent à présenter les données en temps voulu, à en accroître la portée, la précision et l'uniformité, à fournir davantage de prévisions et définitions précises des statistiques. De tous ces changements, les plus importants sont la présentation de l'information en temps voulu, l'uniformité des données et un rayonnement plus étendu.

Pour que les nouvelles du marché soient utiles à ceux qui prennent des décisions, il faut qu'elles soient rassemblées et distribuées rapidement. A l'heure actuelle, il n'y a que les prix du bétail aux marchés à terme qui soient suffisamment d'actualité pour être publiés, et ils ne sont pas largement diffusés. Les nouvelles du marché doivent inclure, au moins, les prix de toutes les catégories de bovin d'engraissement et de boucherie, les prix de gros du boeuf dans les principaux centres commerciaux, les quantités de bétail vendues et livrées à ces marchés et le total des abattages. Ces renseignements de base devront être diffusés si l'on veut qu'ils influent sur les transactions du marché. Pour ce faire, il faut utiliser les nouvelles techniques de communication, par exemple, un service télégraphique, des messages téléphoniques enregistrés, des bandes magnétoscopiques, des bulletins quotidiens de nouvelles du marché ou d'autres techniques permettant une diffusion rapide de l'information. Sinon, le gouvernement fédéral devrait renoncer à donner les nouvelles du marché. Les clients bénéficieraient d'un service très efficace si l'on ajoutait d'autres données à celles qui s'obtiennent au moyen des techniques susmentionnées.

Pour le marché existant, il faut que ceux qui prennent des décisions, les analystes de marchés et ceux qui élaborent les politiques, aient un certain nombre de renseignements supplémentaires sur les prix et les ventes. Tous les encans importants et les points de vente directs doivent donner les prix du bétail. Il faut obtenir à chaque marché régional les prix des carcasses et obtenir au moins toutes les semaines les données sur les prix des principaux sous-produits du boeuf des catégories B, C, D3 et D4, pour calculer le prix de détail moyen, il faut connaître les prix hebdomadaires d'un nombre suffisant de morceaux de détail dans un certain nombre de magasins. Les ventes de bétail aux enchères dans les centres ruraux ainsi que du volume des mouvements de bovins et de boeuf entre les provinces doivent être connus. Il faudrait aussi enregistrer périodiquement les ventes des usines d'abattage aux grossistes ou aux fournisseurs et celles que ceux-ci font aux détaillants (magasins et compagnies H.R.I.), et si possible, selon le type de boeuf et la forme sous laquelle il est vendu. L'indicateur du rendement du marché doit être amélioré dans des domaines comme la consommation, la répartition des prix, le commerce, les prix et la stabilité du marché.

Pour que les prix annoncés soient exacts et correspondent aux différentes catégories de bétail, il faut vérifier constamment les estimations et les catégories officielles de carcasses. Des catégories plus précises sont également nécessaires pour les bovins d'engraissement et de boucherie. Des catégories de poids convenables et peut-être un ajustement pour tenir compte d'un pourcentage de préparation uniforme permettraient une plus grande précision des prix cotés.

Les prix des carcasses exigent des définitions plus précises quant au type d'acheteur, un plus grand échantillonnage de vendeurs et la vérification des prix avec les acheteurs. On pourrait pondérer les prix de bétail des coupes grâce à des sondages afin de compenser la consommation accrue qui découle des rabais. Il importe d'utiliser un ensemble de poids repères mis à jour pour obtenir les équivalents en carcasses relativement à la consommation nationale. Il serait également souhaitable de préciser la région et le type de consommation de boeuf. La plupart des clients comprendraient mieux l'utilisation de la parité de rendement de détail plutôt que la parité de rendement de la carcasse dans les calculs de la consommation.

Il faut s'efforcer davantage d'obtenir des estimations précises sur le boeuf de boucherie non inspecté afin de bien évaluer l'une des composantes les plus importantes de la production commerciale et la de la consommation domestique. Un échantillonnage de producteurs choisis à l'avance s'impose probablement pour assurer et, sans doute, pour améliorer l'exactitude des estimations relatives au détail dans les fermes.

La grande faiblesse des données sur l'industrie du boeuf est le manque notoire d'uniformité dans la définition des variables de quantité et des prix qui s'y rattachent. Il importe de donner une définition uniforme des naissances, des morts, de l'état des stocks dans les fermes, des ventes, du commerce, des valeurs, de l'abattage, etc., pour dresser un bilan systématique de l'offre et de la demande. Pour le bétail, un ensemble de catégories uniformes selon le sexe, le poids ou l'âge, la région, le type (de boucherie/laitier) et la destination (élevage/consommation) constituerait les catégories de base minimales. De même pour le boeuf habillé, il serait utile de connaître la forme (par exemple s'il s'agit de la carcasse, des coupes de choix, de boeuf désossé, de coupes individuelles, de boeuf déjà cuit), du type (engraissé, non engraisé) et de l'état (frais/congelé) avec les équivalents de poids de la carcasse.

Il faut faire des prévisions des prix et des quantités pour toutes les catégories décrites dans le paragraphe qui précède. Ces prévisions doivent figurer en termes quantitatifs (c'est-à-dire: dollars, nombre de têtes, livres, etc.) et, si possible, avec un éventail de valeurs. Ces prévisions s'imposent:

- (i) à court terme, c'est-à-dire des estimés à chaque trimestre de la prochaine année avec des révisions mensuelles ou trimestrielles;

- (ii) à moyen terme, ce qui signifie des estimations mensuelles pour chacune des cinq prochaines années et révisées tous les ans;
- (iii) à long terme, c'est-à-dire, des estimations faites cinq ou dix ans à l'avance et révisées tous les deux ou trois ans.

Pour que les collecteurs de données puissent recueillir des statistiques plus uniformes, un manuel de l'industrie du boeuf dont les termes seraient bien définis s'impose d'urgence. Les utilisateurs de données doivent également pouvoir comprendre la définition exacte des termes des données publiées, la source et la méthode de collection employée ainsi que la forme et les moyens de diffusion.

Il faudrait apporter des changements radicaux à la structure de mise en marché des bovins de boucherie et du boeuf pour la vente au gros. Tout système d'information doit être assez souple pour s'ajuster à ces changements et même à des changements moins rigoureux. L'ensemble du programme doit comporter une évaluation constante du système d'information.

R É F É R E N C E S

RÉFÉRENCES

- | | | |
|------|--------------------|--|
| (1) | Agriculture Canada | <u>Rapport sur le marché du bétail
et de la viande au Canada</u>
Hebdomadaire |
| (1a) | _____ | <u>Rapport sur le marché du bétail
et de la viande au Canada</u>
Supplément mensuel |
| (2) | _____ | <u>Revue du marché du bétail</u>
Annuel |
| (3) | Statistique Canada | <u>Statistique du bétail et des
produits animaux</u>
(23-203) Annuel |
| (4) | _____ | <u>Certaines viandes et préparations
de viandes</u>
(32-020) Mensuel |
| (5) | _____ | <u>Abattage et conditionnement
de la viande</u>
(32-221) Annuel |
| (6) | _____ | <u>Stocks de viandes congelées</u>
(32-012) Mensuel |
| (7) | _____ | <u>Estimation de la production
et de la disparition des viandes</u>
(32-220) Annuel |
| (8) | _____ | <u>Prix et indices des prix</u>
(62-002) Mensuel |
| (9) | _____ | <u>Peaux vertes et cuirs finis</u>
(33-001) Mensuel |
| (10) | _____ | <u>Industrie et Commerce -
Importations par marchandises</u>
(65-007) Mensuel |
| (11) | _____ | <u>Industrie et Commerce -
Exportations par marchandises</u>
(65-004) Mensuel |
| (12) | _____ | <u>Rapport des enquêtes sur le
bétail: bovins, moutons</u>
(23-004) Mensuel |
| (13) | _____ | <u>Census Data: Livestock, Cattle</u>
(96-719) |

- (14) Ontario Ministry of Agriculture and Food Agricultural Statistics for Ontario
Annuel
- (16) Groupe de travail fédéral sur l'agriculture L'agriculture canadienne dans les années 1970
(Ottawa, 1969)
- (17) Saskatchewan Wheat Pool Potential and Requirements for Future Development of the Livestock Industry in Western Canada
Inédit
- (18) U.S.D.A. Canada: Growth Potential of the Grain and Livestock Sectors
(Washington: 1972)
- (19) Kulshrestha, S.M., A.G. Wilson and Brown An Economic Analysis of the Canadian Cattle - Calves Economy
(Saskatoon, 1971)
- (20) Direction de l'économie Agriculture Canada Conférence des perspectives de l'agriculture canadienne
- (21) F.A.O. Agricultural Commodity Proportions for 1970-1980
(Rome, 1971) Volume 1.
- (22) O.C.D.E. Projections agricoles pour 1975 et 1985
(Paris, 1968)

A N N E X E

T A B L E A U X

TABLEAU I

Bovins: Nombre dans les fermes, estimations provisoires et révisions au recensement, 1956 à 1971.

Année	Boeufs			Génisses de l'année			Veaux		
	Provisaires	Revisés	Différence %	Provisaires	Revisés	Différence %	Provisaires	Revisés	Différence %
	(000 têtes)	(000 têtes)		(000 têtes)	(000 têtes)		(000 têtes)	(000 têtes)	
1951									
52	1405.7	1417.2	-	809.0	833.9	-2	2973	2946.3	-
53	1157.7	1182.8	-2	723.6	771.5	-6	3037.4	3022.5	-
54	1122.0	1146.5	-2	706.0	767.8	-8	3165.9	3117.5	+1
55	1215.1	1237.5	-1	727.9	793.9	-8	3306.9	3191.4	+3
56	1344.7	1397.5	-3	775.2	856.6	-9	3497.7	3344.6	+4
57	1460.8	1455.1	-	854.4	868.1	-1	3407.0	3388.7	-
58	1494.7	1483.2	-	906.5	954.4	-5	3481.5	3489.8	-
59	1675.5	1675.4	-	992.3	1079.0	-8	3557.3	3595.0	-1
60	1723.3	1723.4	-	995.6	1102.1	-9	3608.7	3669.0	-1
61	1730.4	1751.8	-1	905.1	1027.3	-11	3493.4	3570.2	-2
62	1722.4	1715.4	-	1058.4	1104.6	-4	3511.5	3467.0	+1
63	1736.3	1734.0	-	1003.4	1087.8	-7	3435.8	3363.7	+2
64	1702.7	1702.2	-	1015.2	1098.6	-7	3399.9	3299.0	+3
65	1832.5	1750.5	+4	1103.6	1203.9	-8	3644.5	3492.2	+4
66	1885.5	1720.9	+9	1175.0	1295.5	-9	3829.7	3666.7	+4
67	1762.1			1419.0			3801.6		
68	1777.8			1419.0			4033.8		
69									
70									
71									
72									
73									
74									
75									

Source: Statistique du bétail et des produits animaux de Statistique Canada (23-203) plusieurs numéros.

Tableau 1 (suite)

Année	Total des bovins et des veaux			Boeufs (Vaches)		
	Provisoires	Revisés	Différence	Provisoires	Revisés	Différence
	(000 têtes)	(000 têtes)	(%)	(000 têtes)	(000 têtes)	(%)
1951	9333	8363	+11			
52	9173	9153	-			
53	9762	9806	-			
54	9954	10170	-2			
55	10239	10603	-3			
56	10465	11011.2	-4		1888.0	
57	11296	11265.0	-	1985.6	1983.7	-
58	11001	10990.0	-	2004.2	2011.5	-
59	11120	11058.0	-	2084.7	2101.6	-
60	11501	11337.0	+1	2141.4	2158.8	-
61	12116	11933.7	+1	2308.7	2341	-1
62	12075	12067	-	2419.0	2437	-
63	12305	12365	-	2530.0	2579.3	-1
64	12817	12994	-1	2730.1	2830.1	-3
65	13001	13260	-1	2870.8	3035.0	-5
66	12546	12878	-2	2768.8	2986.9	-7
67	12781	12697	-	2968.2	2995.6	-
68	12566	12487	-	2920.2	2967.0	-1
69	12467	12366	-	2909.1	2983.0	-2
70	13060	12826	+1	3082.1	3176.6	-2
71	13660.0	13270	+2	3398.5	3514.3	-3
72	13656.5			3679.4		
73	14133.5			3940.6		
74						
75						

Source: Statistique du bétail et des produits animaux de Statistique Canada (23-203) plusieurs numéros.

Tableau 2: Comparaison de tous les prix en cours avec les utilisations du marché, Toronto (\$ cwt.)¹

		GÉNISSES									
Dates du marché	Valeurs réelles	Rapport du marché	Prix actuels moins prix rapportés				Valeurs réelles	Rapport du marché	Prix actuels moins prix rapportés		
			Inférieurs	Supérieurs	Inférieurs	Supérieurs			Inférieurs	Supérieurs	
13 juin	48.20-52.25	48-50	.20	2.25	46.00-49.75	46-48	-			1.75	
26 ² juin	49.62-51.17	49-51	.62	.17							
4 juillet	50.60-53.50	51-53	-.40	.50	45.47-47.95	45-48	.47			-.05	
15 juillet	46.85-51.86	49-51.50	-2.15	.36	42.30-46.66	44.47	-1.70			-.34	
18 juillet	45.02-50.64	48-50	-2.98	.64	39.25-44.26	43-46	-3.75			-1.74	
25 juillet	48.00-51.58	48.50	-	1.58	44.43-46.16	43-45	1.43			1.16	

1 Les prix se rapportent aux lots de bovins renfermant des animaux de catégorie A1, compte tenu des animaux qui ne sont pas de catégorie A1, fournissant un prix équivalent A1 pour le lot.

2 Il ne s'agit pas d'un échantillon complet des ventes.

Source: Commission d'enquête et rapports du marché du ministère de l'Agriculture du Canada.

PROPERTY OF - PROPRIÉTÉ DU
PRIVY COUNCIL OFFICE
BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE